



Mandat exclusif et visite du bien

Par **mariek**, le **21/06/2013** à **09:55**

Bonjour,

Nous avons réservé un mandat exclusif à l'agence immobilière pour la vente de notre bien.

Les week-ends, nous sommes souvent absents. Sommes-nous obligés légalement d'accepter les visites que l'on nous propose?

Sommes-nous obligés légalement d'accepter des acquéreurs qui proposeraient le prix mentionné dans le mandat?

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **21/06/2013** à **12:03**

Bonjour,

Avant tout, relisez le mandat car c'est lui qui fait loi entre vous et l'agence.

Vous ne pouvez pas faire obstacle continuellement à l'exécution du mandat, et refuser les visites menées par l'agence serait donc considéré comme mauvaise foi de votre part et préjudiciable aux intérêts de l'agence qui pourrait alors se retourner contre vous.

Si l'agence trouve un acquéreur au prix du mandat, vous êtes effectivement tenu de conclure la vente (accord sur la chose et le prix).